

DESIGNATION d'un NOTAIRE pour VENTE à l'ENCAIN du MATERIEL REFORME

M. le MAIRE. - Lors de la séance du 24 Octobre dernier nous avons consenti que les véhicules suivants:

- Camionnette CITROEN 2021
- Camionnette PEUGEOT 3237
- Camion DODGE 3448
- CAMION DODGE 3449
- Rouleau compresseur

soient réformés et vendus à l'encan, sur les mises à prix suivantes:

Camionnette CITROEN 2021 .....	25.000 F
Camionnette PEUGEOT 3237 .....	50.000 F
Camion DODGE 3448 .....	100.000 F
Camion DODGE 3449 .....	40.000 F
Rouleau Compresseur .....	1.000 F

D'après les nouvelles réglementations il faut que cette vente soit faite par un Notaire agréé par le Conseil Municipal. Maître GERARD, pressenti à ce sujet consent. Je vous demande, Mesdames, Messieurs si vous acceptez la désignation de Me GERARD comme Notaire chargé de cette vente.

MAIRE. - Je dois également vous demander votre approbation aux enchères de :

- 250 K. de pailles balayures à 10 F. le kilo
- 150 K. de grains piqués à 10 F. le kilo
- 50 fûts essence vides à 50 F. l'un

Je mets aux voix les propositions ci-dessus.

Adopté à la majorité.

Vu et soumis à l'approbation  
de Monsieur le Maire  
le 8 janvier 1951  
le 1<sup>er</sup> Général  
Chef de son délégué  
Signé : Gavarin

approuvé  
le 5 janvier 1951  
le Maire  
Signé : Roland Biehoff